LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2020

Bergeron &Co.
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2020

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Détails des fonds de dotations	Annexe

Bergeron &Co.
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Pierre Bergeron CPA, CGA*
Simon Belzile CPA, CGA*
Mathieu Lepage CPA, CGA*
* Professional Corporation

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de La Fondation franco-albertaine

Opinion avec réserve
Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation franco-albertaine, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation franco-albertaine au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve
Comme nombre d'organismes de bienfaisance l'entité tire des produits d'activités de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits des activités de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 30 juin 2020 et 2019, et de l'actif net aux 1 juillet 2019 et 2018 et aux 30 juin 2020 et 2019. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bergeron & Co.

Edmonton, AB
20 août 2020

Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

La Fondation Franco-Albertaine
État des résultats
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2020

	2020	2019
PRODUITS		
Intérêts et dividendes	362 210 $	448 163 $
Dons reçus	21 665	25 372
Commandites	19 855	19 048
Entente administrative, loyers et autres	18 714	14 981
Dons d'urgence étudiants CSJ	15 975	-
	438 419 $	**507 564 $**
CHARGES		
Salaires et charges sociales	192 490 $	162 084 $
Frais de gestion	44 774	42 741
Aide aux étudiants du CSJ	25 720	-
Honoraires professionnels	11 224	10 968
Papeterie et fournitures de bureau	10 967	8 376
Location de bureau (Note 10)	10 846	11 734
Services à contrat	10 367	4 555
Déplacements et réunions	9 757	13 430
Francothon	4 586	3 120
Publicité et promotion	4 295	552
Site Web	4 082	-
Assurances	3 220	3 313
Assemblé générale annuelle	2 994	2 741
Formation	2 024	-
Amortissement des immobilisations corporelles	981	733
	338 327 $	**264 347 $**
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ITEMS	100 092	243 217
AUTRES ITEMS		
Variation de la juste valeur des placements	71 329	67 839
Gains (Pertes) sur ventes de placements	(9 282)	1 547
	62 047	69 386
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**162 139 $**	**312 603 $**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
État de l'évolution de l'actif net
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2020

ACTIF NET	Investi en Immobilisations	Grevé d'affectations interne (Note 7)	Grevé d'affectations externe (Note 8) (Annexe)	Non-grevé d'affectations	Total 2020	Total 2019
Solde au début de l'exercice	2 861 $	13 729 $	4 960 069 $	1 850 703 $	6 827 362 $	6 266 194 $
Excédent des produits sur les charges	(981)	-	189 215	(26 095)	162 139	312 603
Investi en Immobilisations	816	-	-	(816)	-	-
Dons nets reçus (Note 9)	-	-	379 240	-	379 240	357 675
Distributions d'un fonds externe (Note 7)	-	16 161	(16 161)	-	-	5 728
Distributions aux bénéficiaires	-	(14 655)	(112 442)	-	(127 097)	(114 838)
Solde à la fin de l'exercice	**2 696 $**	**15 235 $**	**5 399 921 $**	**1 823 792 $**	**7 241 644 $**	**6 827 362 $**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

La Fondation Franco-Albertaine
État de la situation financière
au 30 juin 2020

ACTIF

	2020	2019
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	46 581 $	73 856 $
Créances	1 500	6 970
Taxes de produits et services à recevoir	6 253	3 920
Frais payés d'avance	1 508	5 268
TOTAL ACTIF À COURT TERME	55 842	90 014
PLACEMENTS (Note 4)	7 425 051	6 882 449
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	2 696	2 861
TOTAL DE L'ACTIF	**7 483 589 $**	**6 975 324 $**

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs	22 679 $	22 027 $
Fonds sous gestion (Note 6)	219 266	125 935
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	241 945	147 962
TOTAL DU PASSIF	241 945	147 962

ACTIF NET

ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 696	2 861
ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES (Note 7)	15 235	13 729
ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS EXTERNES (Note 8)	5 399 921	4 960 069
ACTIF NET NON-GREVÉ D'AFFECTATIONS	1 823 792	1 850 703
	7 241 644	6 827 362
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	**7 483 589 $**	**6 975 324 $**

Approuvé par les Administrateurs(trices):

Administrateur(trice)

Administrateur(trice)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

La Fondation Franco-Albertaine
État du flux de trésorerie
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	162 139 $	312 603 $
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	981	733
Change juste valeur des placements	(71 329)	(67 839)
Gains (Perte) sur vente de placements	9 282	(1 547)
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	101 073	243 950
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	5 470	(5 643)
Taxes de produits et services à recevoir	(2 333)	(2 430)
Frais payés d'avance	3 760	(3 781)
Comptes fournisseurs	652	(817)
Fonds sous gestions (Note 6)	93 331	6 770
Revenus reportés	-	(2 000)
	100 880	(7 901)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENTS		
Dons nets désignés reçus (Note 9)	379 240	357 675
Distributions des fonds de dotations	(127 097)	(109 110)
	252 143	248 565
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Achats de placements	(821 182)	(706 910)
Ventes de placements	340 627	252 794
Achats d'immobilisations	(816)	(2 301)
	(481 371)	(456 417)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	(27 275)	28 197
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	73 856	45 659
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	**46 581 $**	**73 856 $**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2020

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Fondation est incorporée sous la Loi des sociétés de la province de l'Alberta avec le but de promouvoir, réaliser et d'administrer des activités de bienfaisance pour le développement intellectuel, spirituel et social des franco-albertains.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et exonéré de l'impôt sur les revenus.

2. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Fondation ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

a) Dans la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction procède à des estimations et pose des hypothèses sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés à titre des produits et des charges telles que la durée de vie utile des immobilisations et la dépréciation des actifs à long terme. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

b) La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons non-affectés sont constatés à titre de produits à l'état des résultats au moment ils sont reçus. Les dons reçus désignés à un fonds de dotations sont comptabilisés directement dans le fonds de dotation qui s'applique à l'actif net moins les frais de transaction encourus.

Les commandites, entente administrative, loyers et autres sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus, ou au moment de l'évènement.

Les intérêts, les dividendes, les gains et les pertes sont constatés à titre de produits selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les variations de juste valeur des placements cotés sur un marché actif sont comptabilisées à l'état des résultats.

Instruments financiers

c) Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions entre apparentés qui sont comptabilisées à la valeur d'échange ou à la valeur comptable selon le cas. Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers que seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés. La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les créances et les parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et le passif relatif aux fonds sous gestion.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les fonds mutuels.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ayant une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Dépréciation

e) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	30%	Amortissement dégressif

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Fondation, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de biens et services

g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la Fondation à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que ces biens sont utilisés dans la cours normal des activités de la Fondation.

Comptabilité par fonds

h) La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour les contributions. Les fonds sont comptabilisés sous l'actif grevé d'affectation externe. Les fonds affectés sont segmentés de la façon suivante:

FONDS DE BOURSES
Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par la Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds de bourses. Le donateur prévoit que les revenus de son fonds serviront à l'attribution de bourses afin d'aider des étudiants à réaliser leurs objectifs académiques. Le donateur peut spécifier les critères particuliers d'admissibilité.

FONDS COMMUNAUTAIRES
Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par la Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds communautaire. Le donateur confie à la Fondation franco-albertaine le soin de déterminer les enjeux d'importance afin de suivre l'évolution des besoins dans chacun des secteurs. Le donateur est ainsi assuré que sa contribution profitera à l'ensemble de la communauté.

FONDS DÉSIGNÉS
Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par la Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds désigné. Le donateur désigne précisément le ou les organismes de bienfaisances qui profiteront chaque année des revenus produits par son fonds. Si l'un des organismes bénéficiaires désignés cesse ses activités, les revenus sont alors alloués à un organisme dont la mission est semblable.

FONDS ORIENTÉS PAR LE DONATEUR
Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par la Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds orienté par le donateur. Le donateur indique annuellement à la Fondation franco-albertaine le nom des organismes ou des secteurs qui bénéficieront des revenus de son fonds. Le donateur peut faire la recommandation lui-même, ou nommer un proche pour s'en occuper à sa place.

FONDS SECTORIELS OU TERRITORIAUX
Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par la Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds sectoriel ou territorial. Le donateur choisit un territoire désigné ou un secteur d'intervention parmi les suivants: arts et culture, éducation, environnement, santé et services sociaux et économie. La Fondation remettra les revenus en respectant ces critères.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :
Le risque de crédit découle de deux sources: la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les créances. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des grandes institutions financières de bonne réputation afin de limiter l'exposition au risque de crédit. Le risque de crédit découlant du fait que des contreparties ne règlent pas leurs créances n'est pas jugé significatif.

Risque de taux d'intérêt :
La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux instruments financiers suivants: la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les fonds mutuels. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des placements et des flux de trésorerie liés aux produits et aux charges d'intérêt.

Risque de marché :
La Fondation est exposée au risque de marché étant donné que les placements dans des titres cotés sont soumis aux variations des cours du marché. Les cours peuvent aussi être affectés par les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change.

Autres risques de prix :
Autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations sont causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier individuel ou à son émetteur, ou des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à ce risque relativement à ses placements en actions cotées en bourse.

4. PLACEMENTS

	2020	2019
Valeur marchande:		
Fonds mutuels	$ 7,424,929	$ 6,839,663
Placements hypothécaire	-	42,687
Parts sociales - Servus Credit Union	122	99
	7,425,051	6,882,449
Coût d'acquisition		
Fonds mutuels	7,108,175	6,594,238
Placements hypothécaire	-	42,687
Parts sociales - Servus Credit Union	122	99
	7,108,297	6,637,024
Excédent de la valeur marchande	$ 316,754	$ 245,425

Un montant de 5 399 921 $ (4 960 069 $ - 2019) des placements est affecté à l'actif net grevé d'affectation externe et un montant de 219 266 $ (125 935 $ - 2019) des placements est affecté aux fonds sous gestion.

Le taux de rendement des placements pour l'année courante est de 6.26 % (8,18 % - 2019).

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur comptable nette 2020	2019
Matériel informatique	$ 7,565	$ 4,869	$ 2,696	$ 2,861

6. FONDS SOUS GESTION

La Fondation est prête à former des alliances avec des groupes francophones régionaux et provinciaux qui possèdent des fonds de dotation. Les groupes intéressés peuvent placer ou investir une somme d'argent auprès de la Fondation. La politique établit par la Fondation impose des limites sur les montants investis par les groupes intéressés, sur les groupes avec lesquels la Fondation est prête à s'associer et sur la durée d'une telle entente. Les fonds sous gestion reçoivent un rendement sur investissement basé sur le taux de rendement effectué par le portefeuille au prorata de l'investissement moins un taux administratif imposé par la Fondation de 2,5 % (2,5 % - 2019). Le taux de rendement est appliqué sur le solde d'ouverture du fonds moins les distributions effectuées durant l'année plus les ajouts au cours de l'année multiplié par la moyenne de jours que ces ajouts ont été présents dans le fonds durant l'année.

7. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

Les créateurs de certains fonds ont accepté de distribuer un montant de 16 161 $ (5 728 $ - 2019) pour travailler sur le dossier du leadership afin d'avoir le plus grand impact positif possible pour la francophonie Albertaine. De plus, la Fondation a octroyé un montant de 14 655 $ (3 000 $ - 2019) pour une étude relativement au leadership citoyen.

8. FONDS DE DOTATION

Les fonds de dotation reçoivent un retour sur leur investissement au prorata de leurs investissements moins un taux administratif de 1,5 % ou un minimum de 100 $. L'allocation du retour sur investissement est basée sur le solde d'ouverture du fonds moins les distributions effectuées durant l'année plus les ajouts basés sur la moyenne de jours durant l'année que les ajouts ont été présents dans le fonds multiplié par le taux de rendement moins les frais administratifs. La liste et détails des fonds se trouve en annexe des états financiers.

9. DONS NETS REÇUS

Certains dons ont été reçus durant l'année par des intermédiaires qui chargent un taux d'administration de 3,5 % à 4 % du don brut. Les dons désignés reçus sont donc comptabilisés aux montants nets reçus par la Fondation. Le montant net total en 2020 est représenté comme suit:

	2020	2019
Dons désignés bruts	382,491	360,376
Frais d'administration	(3,251)	(2,701)
Dons nets reçus	379,240	357,675

10. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

La Fondation a conclut une entente de visibilité non-monétaire avec le Conseil de Développement Économique de l'Alberta (CDÉA). En vertu de cette entente, la Fondation s'engage à offrir de la visibilité au CDÉA en échange de la location d'espaces de bureau échéant en mars 2024. Cette entente, au montant de 45,518 $, a été évaluée sur la base de la juste valeur des loyers annuels reçus. La charge location de bureau aux résultats inclut un montant non monétaires de 5,355$ et les loyers annuels restant jusqu'à l'échéance de l'entente sont présentés ci-dessous:

2021	$ 10,710
2022	10,710
2023	10,710
2024	8,033
	$ 40,163

11. CONFORMITÉ À LOI ET AUX RÈGLEMENTS SUR LES LEVÉES DE FONDS DES ORGANISMES DE BIENFAISANCE

La Fondation a versé une rémunération au montant de 78 130 $ (2019 - 79 991 $) aux employés dont la tâche principale est d'organiser des levées de fonds. De plus, la Fondation a encouru des dépenses totalisant 14 083 $ (2019 - 16 550 $) pour l'organisation de levées de fonds. La Fondation n'a versé aucune rémunération à des tierces-parties pour des levées de fonds au cours de l'exercice.

12. CHIFFRES CORRESPONDANTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent, présentés à des fins de comparaison, ont été reclassés afin d'être conforme à la présentation adoptée de l'exercice considéré.

ANNEXE

La Fondation Franco-Albertaine
Détails des fonds de dotations
30 juin 2020

	Solde d'ouverture	Dons nets reçus	Distributions	Allocation	Solde de fermeture
FONDS DE BOURSES					
25e Maurice-Lavallée	16,672	2,224	(500)	663	19,059
ACFA RLP/École Héritage	54,760	213	(1,000)	2,025	55,998
André-Boudreau	51,305	293	(1,500)	1,880	51,978
Armand-et-Madeleine-Mercier	70,096	1,375	-	2,668	74,139
Bourse étudiante France-Edmonton	18,413	2,000	(350)	729	20,792
Carole-Fréchette	41,123	12,895	-	1,861	55,879
Claudette-et-Denis-Tardif	70,640	98	(2,000)	2,583	71,321
Club-Marie-Anne-Gaboury	150,346	-	-	5,653	155,999
École de la Rose sauvage	30,834	419	(750)	1,137	31,640
École Michaëlle-Jean	16,062	2,597	(1,000)	620	18,279
EFE - collégial	102,298	-	-	3,846	106,144
Éric-Préville	77,721	241	(2,250)	2,844	78,556
Famille Le Blanc-Cholette	73,419	10,418	(2,250)	2,891	84,478
Famille M.-et-D.-Magnan	78,005	16,725	(2,500)	3,242	95,472
Famille Moreau	18,952	53	(500)	695	19,200
Finissants École Sainte-M.-Bourgeoys	25,703	1,714	(750)	982	27,649
Germaine-et-Michel-Lehodey	71,844	5,000	-	2,826	79,670
Hélène-et-Léon-Lavoie	42,021	929	(1,000)	1,564	43,514
Huguette-et-Georges-Vincent	61,946	5,316	(1,500)	2,374	68,136
J.Richard-et-D.-Ulliac-Merta	215,591	1,000	(6,750)	7,877	217,718
Jeanne-et-Maurice-Lavallée	51,318	555	(1,500)	1,885	52,258
Jeannine-R-et-Emile-Amyotte	-	51,154	-	781	51,935
Lionel-T.-Rémillard	15,920	-	(500)	580	16,000
Marie-Claire-et-René-Champagne	39,290	1,165	(1,000)	1,466	40,921
Marie-Rose-et-Laurent-Goudreau	71,033	1,195	(2,000)	2,625	72,852
Sœurs Sainte-Croix J.-Couillard	58,030	50	(4,980)	1,995	55,095
Yvette-Lebeuf-et-Marcel-Vincent	21,793	579	(500)	815	22,687
	1,545,133	118,208	(35,080)	59,107	1,687,368
FONDS COMMUNAUTAIRES					
Alice-et-Paul-Dumaine	40,332	-	(1,124)	1,474	40,682
Famille Gisèle-Rheault	49,512	9,717	(1,390)	1,972	59,811
Fernande-et-Ghislain Frab	-	4,936	-	105	5,041
Juliette-Richard pour la francophonie	18,825	5,000	(549)	802	24,078
Mario-Raymond	11,218	-	(366)	408	11,260
Reed-Gauthier	29,546	965	(1,034)	1,096	30,573
Richard-Doucette	11,081	241	-	422	11,744
Sophie-Lalancette-Girard	44,659	-	(1,516)	1,622	44,765
	205,174	20,859	(5,979)	7,901	227,954
FONDS DÉSIGNÉS					
Abbé Raymond-Sévigny	36,857	275	(1,202)	1,346	37,276
ACFA de Calgary	17,249	608	(534)	642	17,965
AJEFA	35,763	1,497	(1,129)	1,340	37,471
Anna-Marie-Brideau/École La Prairie	26,785	48	(898)	975	26,910
Bergeron-Gagnon	193,751	5,727	(6,489)	7,183	200,172
BVC/Suzanne-de-Courville-Nicol	21,819	1,336	(725)	827	23,257
Campus Saint-Jean	26,078	6,365	(765)	1,103	32,781
Catholique FrancoSud	69,210	2,871	(1,989)	2,601	72,693
Catholique FrancoSud/N.D. des Monts	16,216	11,302	-	899	28,417
Catholique FrancoSud/N.D.de la Paix	41,644	2,129	(1,265)	1,572	44,080
Catholique FrancoSud/Ste-Marguerite-Bourgeoys	83,821	3,746	(2,773)	3,143	87,937
Cécile-et-Pierre-Bergeron pour FJA	41,286	11,209	(1,327)	1,775	52,943
Centre de développment musical	11,542	382	-	443	12,367
Davignon-Desrochers	38,318	237	(1,144)	1,402	38,813
Développement de la Fondation	56,375	8,220	(1,774)	1,851	64,672
École Claudette-et-Denis-Tardif	17,436	7,579	(378)	827	25,464
École des Quatre-vents	4,909	860	-	204	5,973
École Francophone d'Airdrie	12,804	532	(417)	476	13,395
École Héritage/Construction identitaire	21,996	1,394	(604)	841	23,627
École Nouvelle Frontière	907	-	-	34	941
École Père-Lacombe	16,762	200	(560)	614	17,016
École publique Gabrielle-Roy	13,637	635	(431)	511	14,352
École Sainte-Jeanne-d'Arc	112,165	795	(3,528)	4,104	113,536
Espace Franco	3,785	-	-	142	3,927
FAFA	64,062	10,435	(1,745)	2,587	75,339
Famille Klassen-Despins	18,277	7,978	(528)	814	26,541
Famille Rijavec/FAFA	78,022	148	(2,613)	2,840	78,397
Famille Rijavec/RAFA	35,238	277	(1,197)	1,283	35,601
Fédération du sport francophone	18,250	1,111	(568)	687	19,480
Femmes francophones de l'Alberta	4,791	1,486	-	214	6,491
Fête franco-albertaine	41,502	723	(1,345)	1,527	42,407

ANNEXE

La Fondation Franco-Albertaine
Détails des fonds de dotations
30 juin 2020

	Solde d'ouverture	Dons nets reçus	Distributions	Allocation	Solde de fermeture
Fondation Fernando-Girard	149,752	691	(5,712)	5,433	150,164
Francophonie jeunesse de l'Alberta	22,547	13,851	(524)	1,162	37,036
Francophonie/Lethbridge	89,895	1,901	(2,953)	3,325	92,168
Georges-A.-Arès	44,576	193	-	1,679	46,448
Henri-Lemire	17,347	2,648	-	711	20,706
Héritage de Legal Legacy	-	13,000	-	29	13,029
Institut Guy-Lacombe de la Famille	18,346	97	-	691	19,134
Jeannine-de-Moissac	13,655	6,000	(366)	526	19,815
Le Franco	32,572	-	(1,103)	1,183	32,652
Legion d'Honneur	15,023		(439)	548	15,132
Liliane-Coutu-Maisonneuve	54,172	2,744	(1,146)	2,056	57,826
Lucie-Lavoie	6,617	2,590	-	298	9,505
Manoirs Saint-Joachin et Saint-Thomas	4,911	5,888	-	264	11,063
Pastorale pour les aînés	21,297	-	(723)	774	21,348
Présidents du CSCE	36,785	-	(1,198)	1,338	36,925
Robert-Lavoie	38,764	-	(1,317)	1,408	38,855
Sève-de-vie	-	1,169	-	30	1,199
Sommet/Nadia-Ouellette	31,113	1,096	(940)	1,161	32,430
Thérèse-Dallaire	36,222	1,118	(1,046)	1,346	37,640
Via Musica	50,205	471	(1,500)	1,843	51,019
Yolande-Proulx/L'UniThéâtre	78,280	6,943	(2,367)	3,026	85,882
	1,943,338	150,506	(57,262)	73,638	2,110,219
FONDS ORIENTÉS PAR LE DONATEUR					
Adèle-et-Paul-Amyotte	14,753	144	(496)	540	14,941
Amelia-et-Beatrice-Bédard	24,385	-	-	916	25,301
B.-Champagne-et-H.-Breault	21,171	2,966	(609)	812	24,340
Club Jean-Patoine	47,308	102	-	1,781	49,191
Club Marie-Anne-Gaboury GPF	62,524	7,520	-	2,603	72,647
Colleen-et-Vital-Ouellette	41,106	10,000	(977)	1,758	51,887
Famille Adèle-et-René-Blais	22,920	20	(777)	833	22,996
Famille Kreiner	41,665	-	-	1,566	43,231
Henri - Lusson	12,691	288	-	484	13,463
J. Létourneau-et-V.l'Heureux	11,996	965	-	474	13,435
Paul-Denis	3,715	500	-	152	4,367
Priscille-et-James-Brown	31,846	10,000	(364)	1,416	42,898
Yvette-et-Mathias-Tellier	24,506	-	(815)	890	24,581
	360,587	32,505	(4,038)	14,225	403,279
FONDS TERRITORIAUX					
Communautaire Saint-Isidore	171,209	18,222	(5,155)	6,703	190,979
Famille Vincent/Bonnyville	63,603	1,157	(2,071)	2,333	65,022
Francophonie de Calgary	21,017	-	(659)	766	21,124
Francophonie de Centralta	58,909	855	(285)	2,226	61,705
Francophonie de Edmonton	18,717	-	(636)	681	18,762
Francophonie de Plamondon	11,380	-	(372)	413	11,421
Francophonie de Wood Buffalo	107,372	1,367	(3,568)	3,940	109,111
	452,207	21,601	(12,746)	17,062	478,124
FONDS SECTORIELS					
Albertain pour la jeunesse	64,222	48	(2,500)	2,322	64,092
Boone-Couture/Santé/Calgary	27,618	4,825	-	1,166	33,609
Laurier-Préville en santé mentale	-	25,111	-	479	25,590
Lise-Déchène pour les femmes	42,952	2,251	(1,000)	1,624	45,827
RAFA/Arts et culture	17,942	1,466	(461)	691	19,638
Shawna-Lindberg-et-Paul-Blais pour la santé mentale	27,604	676	(372)	1,041	28,949
Suzanne-Corneau-et-Antoinette-Vani-Mistrzak	25,134	992	(749)	940	26,317
Venence-et-Andrée-Coté/CDÉA	248,159	193	(8,416)	9,019	248,954
	453,630	35,562	(13,498)	17,282	492,975
	4,960,069	379,240	(128,603)	189,215	5,399,921